



Procès-Verbal

OBJET

Réunion du comité directeur - Jeudi 8 Novembre 2018 - Rotonde FFF

Participants : Membres du Comité de Direction : Marc TOUCHET, Bertrand VOISIN , Guy COUSIN , Claude DELFORGE, Georges FLOURET, Patrick LEIRITZ ,Daniel DURAND, Gérard CAPELLO , Raymond FOURNEL , Guy GLARIA

Assistent : Marc DEBARBAT(Président de la LFA), Pierre SAMSONOFF (Directeur de la LFA) à partir de 11h00 et Séverine Telle

Excusé : Bernard LADRAT.

1. OUVERTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président, en ouverture du Conseil d'Administration, le Président de l'ANPDF félicite Monsieur Jean Claude Couailles pour son élection à la Présidence de la Ligue Occitanie.

Il excuse Bernard Ladrat, représentant du secteur 5 retenu dans son district, ainsi que Fernand Duchaussoy invité à cette réunion (membre honoraire du secteur 2) en déplacement sur Lyon.

2. APPROBATION DU DERNIER PROCES VERBAL (2/08/2018)

En l'absence de remarque, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. INFORMATIONS DU PRESIDENT

3.1. Question du logo de l'ANPDF

Le Président informe qu'il a reçu un retour favorable pour notre logo de la part de Pierre Samsonoff par mail, le courrier officiel va suivre.

Il demande à Claude Delforge de passer à la phase opérationnelle (site, goodies...)

3.2. Rencontre du District de la Provence le vendredi 16 novembre à 2018 à 16h à la FFF

Mise en place des premiers éléments d'organisation du Congrès 2019 à Marseille.

Cette réunion se déroulera en présence de Michel Gau (Président du district Provence) Gérard Capello et Marc Touchet

3.3. Rédaction de divers courriers à destination des instances fédérales à la suite du Congrès de Verdun

La vidéosurveillance pour les arbitres sur les rencontres à risques (demande intégration sur le plan FAFA pour aide financière,(demande faite à la LFA par écrit) ;



4. BILAN DU CONGRES

Les membres du Conseil d'Administration font part de leur satisfaction quant à l'organisation du Congrès de Verdun. Ils félicitent une nouvelle fois les bénévoles et salariés du District qui ont effectués un « travail extraordinaire » en dépit des circonstances.

Le Président indique que les bénévoles en charge de l'organisation du congrès seront invités au match France Uruguay du mardi 20 novembre 2018 au stade de France, le Président de la Fédération, Monsieur Noël Le Graët d'avoir pu permettre ce déplacement de bénévoles.

5. RETOUR SUR LES REUNIONS DES SECTEURS

Les responsables des secteur 1, 2, 4 et 5 font un récapitulatif des éléments importants qui ressortent des réunions.

5.1. Secteur 4

Gérard Capello, fait remonter le fait que :

- les Présidents du secteur souhaitent une harmonisation des pratiques dans les Districts ;
- Problématique avec les cadres techniques sont une véritable problématique : une rencontre avec leurs représentants (UNECATEF) s'avère inéluctable car les conflits entre les conseillers techniques et les Districts sont de plus en plus fréquents.

Pour plus de détails voir le procès-verbal du secteur en ligne sur le site de l'ANPDF.

5.2. Secteur 2

Les représentants du secteur 2, présentent les problématiques du secteur qui se sont articulées principalement autour de la question des indemnités de préformation :

- Les membres du secteur 2 ne remettent pas en cause le mécanisme de solidarité mais souhaitent que le « surplus » ne soit répartis qu'entre les Districts « les plus formateurs » ;
- Grosse problématique autour de l'article 56 des règlements généraux de la fédération. La rédaction actuelle n'est pas conforme à la pratique ;
- Nécessité d'une véritable mise au point par la fédération avec notamment une modification de la lettre de l'article 56 ainsi que le reversement du passif d'un million d'euros.

Les débats se sont également cristallisés autour de la problématique des éducateurs. Les participants souhaitent que l'ANPDF sollicitent la direction technique. Un rendez-vous avec le DTN, Monsieur Hubert Fournier sera sollicité.

Pour plus de détails voir le procès-verbal du secteur en ligne sur le site de l'ANPDF.



5.3. Secteur 5

Guy Glaria reprend les grands axes développés lors de la réunion en Charente Maritimes avec une belle participation des collègues (actifs et honoraires)

Pour plus de détails, voir le procès-verbal du secteur qui sera en ligne sur le site de l'ANPDF.

5.4. Secteur 1

Guy Cousin et Bertrand Voisin développent les sujets abordés lors de leur réunion.

Pour plus de détails, voir le procès-verbal du secteur qui sera en ligne sur le site de l'ANPDF.

6. INTERVENTION DU TRESORIER

Le trésorier, Raymond Fournel, fait un point sur les adhésions ainsi que sur la situation financière de l'ANPDF.

Le Président remercie les animateurs de relancer les retardataires (Présidents actifs et honoraires) dans chaque secteur.

7. INTERVENTION DE LA LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

Le Président, Marc Touchet, remercie le Président de la Ligue du Football Amateur, Monsieur Marc DEBARBAT ainsi que son Directeur, Monsieur Pierre Samsonoff pour leur présence à cette réunion du Conseil d'Administration de l'ANPDF qui est très appréciée.

7.1. Les indemnités de préformation

L'intervention porte principalement sur la question des indemnités de préformation. Les principales interrogations du Conseil d'Administration sont les suivantes :

- Compléter le tableau relatif aux indemnités de préformations ;
- Avoir une meilleure transparence des chiffres ;
- Tendre vers une réécriture de l'article 56 des règlements généraux de la FFF afin qu'il soit clarifié et que sa lecture puisse être en accord avec les pratiques actuelles ;
- Les secteurs déjà réunis (1,2,4,5) sont unanimement pour le maintien du dispositif actuel et si la somme reversée par la LFP à la FFF est en augmentation sur une saison elle doit être partagée d'une manière équitable entre tous les districts (sauf le secteur 2).
- Envisager une revalorisation des sommes versées pour les contrats identiques depuis des années (un courrier sera d'ailleurs fait en ce sens auprès du Président de la FFF afin qu'il puisse faire remonter cette demande auprès de la LFP) ;
- Qu'est-il advenu du passif des indemnités ?

Concernant un éventuel passif, le Président de la LFA, précise tout de suite « *qu'un retour en arrière n'est pas possible* ».

Il précise que l'engagement de la FFF était de maintenir une somme minimale de 7700€ par district, même si la somme versée par la LFP ne permettait pas d'atteindre ce montant. C'est ainsi que la FFF a complété les sommes versées par la LFP pendant plusieurs années pour



ne pas pénaliser les Districts. Pour la première fois en 2018, la somme versée par la LFP couvrait plus que l'engagement minimal de 7700 €, et les sommes excédentaires ont été intégralement versées aux Districts (et certaines Ligues d'Outre-Mer ayant un pôle espoirs), ce qui a permis de dépasser le montant de 7700 €.

Il souligne par ailleurs le fait qu'il y a eu une augmentation significative des différentes aides versées par la fédération sur toutes ces années vers les districts et qu'il est donc impossible de considérer qu'il y a eu un préjudice financier pour ceux-ci.

⇒ Voir courrier du Président de la LFA en date du 4 juillet 2018

Le Conseil d'Administration souligne qu'il y a un manque d'information sur le nombre de joueurs formés dans les Districts qui signent un contrat, ce qui engendre énormément de questionnements. Il invite donc la LFA à fournir aux Districts un tableau mis à jour afin d'éviter toute source de conflit potentiel par un simple manque de transparence.

Le Conseil d'Administration, fait remarquer que l'absence de diffusion des chiffres conduit les Districts à justement faire ces estimations avec des montants erronés avec des joueurs hypothétiques signataires de contrats. Le débat est faussé dès le départ à cause de cette absence de communication.

Au regard des débats le Président de la LFA indique au Conseil d'Administration de l'ANPDF que :

- Le tableau relatif aux indemnités de préformation sera complété et transmis aux Districts ;
- Aucun retour en arrière n'est envisageable : la somme fédérale ne devait être considérée que comme un appoint de celle que la LFP versait pour atteindre la somme que chaque district devait percevoir soit 7 700 € sur chaque saison.
- Concernant l'article 56 des Règlements généraux :
 - Une réécriture est actuellement en cours par les services compétents à la fédération (*prévoyant notamment l'intégration des ligues ultramarines*).
 - Objectif de la réécriture : mise en adéquation avec les pratiques actuelles.
 - Le nouveau texte sera soumis au comité directeur de l'ANPDF avant une présentation au Collège des Présidents de Printemps pour être voté à l'assemblée fédérale de juin 2019.
- Le supplément versé cette saison ne saurait être garanti puisque le montant global dépend du nombre de contrats professionnels signés et donc de la somme perçue par la Fédération ;

Le Président rappelle en outre que les aides fédérales vers les districts ont augmentées de façon très significative sur les dernières années notamment grâce au contrat équipementier et aux aides à l'emploi pour les CDFA.

Avant de passer aux questions suivantes, le Conseil d'Administration prend acte de la communication du Président de la LFA sur les modalités de l'article 56 qui a le mérite de clarifier le débat.

Il souhaite par ailleurs que soit ajouté dans le cadre de la réécriture de l'article 56, une ouverture (à l'avenir) sur les futurs contrats féminins ainsi que sur le futsal.



Enfin le Conseil d'Administration souligne au Président de la LFA l'importance pour les districts de percevoir une somme équivalente à celle attribuée sur la saison 2017/2018 soit 8 600 € compte tenu du nombre de districts revus à la baisse (90) et pour leur stabilité financière.

7.2. Les équipes techniques régionales

Le Conseil d'Administration note (et regrette) l'intervention de l'UNCTF (Union des Cadres Techniques à ne pas confondre avec l'UNECATEF) lors des journées de rentrée des conseillers techniques (Clairefontaine et Châteauroux).

De nombreuses informations erronées ont été communiquées et cela a été source de conflits entre les districts (employeurs) et leurs techniciens.

Le Conseil d'Administration souhaite par ailleurs une harmonisation du fonctionnement des ETR car trop de disparités sont perceptibles entre les différentes régions.

Compte tenu des éléments soulevés, le Président, en accord avec le Conseil d'Administration, sollicitera des rendez-vous avec Hubert Fournier Directeur Technique National d'une part, et Raymond Domenech Président de l'UNECATEF d'autre part, afin d'évoquer les différents sujets avant la prochaine réunion du Comité directeur de janvier 2019

7.3. « Tour des Ligues » par la LFA

Le Président de la LFA informe le Conseil d'Administration qu'un tour des Ligues sera fait au mois de janvier et février 2019 afin de :

- Signer des conventions avec les ETR ;
- Signer les conventions d'objectifs ;
- Lancement des « opérations clubs ». (Dotation coupe du Monde)

7.4. Les ententes

Le Conseil d'Administration fait remonter le souhait de plusieurs Districts de la mise en place d'une réflexion au sujet de l'article 39 bis des règlements généraux de la FFF.

Le Président de la LFA informe le Conseil d'Administration qu'un groupe de travail sur les groupements va être mis en place au niveau du BELFA comprenant des Présidents de Ligues et Districts. Il rappelle par ailleurs le fait que les ententes doivent être le fait d'une fusion et non de « papillonnages » entre clubs.

⇒ Volonté de voir le projet aboutir pour fin juin 2019.

Marc Touchet indique que ce sujet pourra être évoqué lors des réunions de secteurs du Printemps et les éléments remontés vers le groupe de travail qui va être créé par la LFA

8. QUESTIONS DIVERSES

8.1. Football Loisirs :

Patrick Leiritz demande que le contenu (quelle pratique) de la licence Loisirs soit clarifié pour les médecins qui sont amenés à les compléter.



8.2. Prochaines réunions

- La prochaine réunion se tiendra le vendredi 7 décembre 2018 à 14h30 commune avec le collège des présidents de District.
- Le prochain comité directeur est fixé au jeudi 31 janvier 10h à la FFF

8.3. Invitation des membres honoraires

Pour la prochaine réunion, au regard de l'absence de Fernand Duchaussoy, ce dernier sera de nouveau invité.

8.4. Réunion secteur 3 à Chablis (23 et 24 novembre 2019)

Le président indique qu'il se rendra à cette réunion de secteur 3.

8.5. Prochaine réunion

Le Conseil d'Administration se réunira le 31 janvier 2019 en salle 169.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12 h 30.

Le Président

Marc Touchet

Le Secrétaire Général

Claude Delforge